

ÂGES, CORPS ET MOBILISATIONS

Conversation avec la sociologue Juliette Rennes

Par Bertrand Gevart

RÉSUMÉ

Le temps d'une conversation, la sociologue Juliette Rennes nous propose de mieux saisir les dimensions sociale et politique du vieillissement corporel. Elle met en lumière certains angles morts des définitions courantes de l'âgisme, avant d'explorer la manière dont ces discriminations sont largement influencées par les représentations sociales négatives de la vieillesse.

Cette rencontre avec Juliette Rennes offre une perspective riche et nuancée de l'avancée en âge, mettant en lumière l'importance d'une approche intersectionnelle pour saisir les diverses expériences et significations du vieillissement. Son approche théorique est particulièrement précieuse pour les associations d'éducation permanente, car elle propose un cadre pour concevoir les luttes contre les discriminations liées à l'âge (âgisme) et au genre (sexisme), tout en fournissant aux acteurs sociaux des outils pratiques pour leurs interventions sur le terrain.

« Les recherches sur l'âgisme montrent que les représentations déclinistes du vieillissement contribuent à rendre particulièrement rebutante la perspective de vieillir. »

Juliette Rennes

I. INTRODUCTION

Cette présente analyse s'inscrit dans la continuité du projet d'éducation permanente intitulé *Corps Accord*. Mené sur le terrain par nos équipes d'animation à Rochefort, Beauraing et Bruxelles, ce projet a permis de mener des tables de réflexion impliquant une demi-douzaine de seniors. L'objectif était d'explorer les normes sociales qui influencent les attitudes et comportements envers les personnes âgées, de politiser les représentations du grand âge et de questionner la place réservée aux corps âgés, souffrants, dépendants, malades, dans notre société. Ces réflexions ont révélé la nécessité de traiter cette thématique sous divers angles : le *vivre* et le *dire* du corps à un âge avancé, les représentations âgistes et sexistes, la dimension sociale, voire politique, du vieillissement corporel.

C'est dans ce contexte que nous avons rencontré Juliette Rennes. Cet entretien, qui prend davantage la forme d'une conversation, est mené par Bertrand Gevert, chargé d'étude pour Âgo. S'intéressant à l'organisation sociale des différentes étapes qui composent l'existence des individus, la sociologue nous expose dans un premier temps certains points aveugles des définitions courantes de l'âgisme et de la catégorie d'âge. Son approche dite « intersectionnelle » nous permet de saisir la manière dont s'opère un processus de hiérarchisation des corps – aux intersections, aux croisements, des rapports sociaux d'âge, mais aussi de classe et de genre. Dans un second temps, la sociologue revient avec précision sur les discriminations liées à l'âge, soulignant que celles-ci sont largement influencées par les représentations sociales du vieillissement, bien souvent négatives. La question d'appartenance à une catégorie d'âge va alors agir comme un stigmate qui jette un discrédit sur les aînés et leur assigne une place dévalorisée dans la société¹. Loin d'être inoffensives, ces représentations conditionnent certaines attitudes et comportements discriminatoires ayant cours dans notre société à l'encontre des personnes âgées et influent sur l'expérience du corps vieillissant, en particulier à travers les discours portés par le modèle du « bien-vieillir ». Enfin, nous concluons cette analyse en discutant la manière dont l'approche intersectionnelle participe à la réflexion pour mieux appréhender le corps à un âge avancé.

1

1 Ennuyer, Bernard. 2020. « La discrimination par l'âge des "personnes âgées" : conjonction de représentations sociales majoritairement négatives et d'une politique vieillesse qui a institué la catégorie "personnes âgées" comme posant problème à la société ». *La Revue des droits de l'homme* (17).

II. CONVERSATION AVEC JULIETTE RENNES

Bertrand Gevert : Que signifie, pour vous, vieillir ?

Juliette Rennes : Je vais répondre un peu à côté... parce que, quand on travaille sur le vieillissement en sociologie, anthropologie ou en histoire, on s'interroge plutôt sur les significations sociales et les expériences variées du vieillissement. Vieillir est un processus biologique façonné de part en part par le social : les métiers exercés, les ressources dont on dispose pour entretenir son corps, pour se soigner et s'alimenter, le lieu de vie, l'environnement familial, le degré d'insertion dans un réseau de relations sociales, tous ces éléments qui font une vie déterminent, en intrication avec l'héritage génétique, le rythme et les manifestations du vieillissement.

Ces manifestations ont aussi des significations différentes selon les sociétés, les époques ou encore selon le genre : malgré le renouveau des luttes féministes, on continue à percevoir différemment les rides ou une chevelure grisonnante selon que l'on a affaire à un homme ou une femme. La perception négative des femmes vieillissantes contribue à susciter, très tôt dans les parcours de vie féminins, une anxiété de l'avancée en âge. Plus largement, les recherches sur l'âgisme montrent que les représentations déclinistes du vieillissement contribuent à rendre particulièrement rebutante la perspective de vieillir.

2

BG : Vous parlez des recherches sur l'âgisme. Comment, en tant que sociologue, définiriez-vous ce concept ?

JR : Ce concept renvoie à différents types de préjugés auxquels des individus sont confrontés dès lors qu'ils sont jugés trop vieux pour accéder à des biens matériels ou symboliques : des activités, des droits, des prestations ou diverses formes de reconnaissance auxquelles ils aspirent. J'ai dit « trop vieux », parce que l'enjeu de notre échange porte sur l'âgisme dit gérontologique. Dans la littérature en sciences sociales, le concept d'âgisme est surtout mobilisé pour problématiser la discrimination et la ségrégation envers les plus âgés, mais il existe de nombreuses situations, ordinaires pendant l'enfance et l'adolescence, et qui peuvent continuer longtemps après la majorité, où c'est le fait de n'être pas encore assez âgé qui nous expose à diverses formes d'injustices.

Pour ma part, pour parler de la domination liée à la différence d'âge entre individus, quel que soit leur âge, je trouve que le néologisme d'*âgisation*, inspiré de la notion de *racisation*, est parlant ; il permet de penser ensemble des situations où des personnes sont assignées, de façon infériorisante, à leur position d'âge.

JULIETTES RENNES, SOCIOLOGUE ET HISTORIENNE

Directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et membre du Centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS), Juliette Rennes est une sociologue et historienne française reconnue tant dans le monde académique que dans le milieu associatif belge. Ses travaux se concentrent sur l'histoire des mobilisations contre les discriminations, en particulier celles liées au genre et à l'âge, qu'elle aborde avec une perspective critique. Son approche théorique est particulièrement précieuse pour les associations d'éducation permanente, car elle propose un cadre pour concevoir les luttes les discriminations liées à l'âge (sexisme) et au genre (âgisme), tout en fournissant aux acteurs sociaux des outils pratiques pour leurs interventions sur le terrain.

Étudier les pratiques âgistes concernant les personnes plus âgées consiste à porter une attention particulière aux interactions concrètes au cours desquelles elles subissent des formes de condescendance, d'exclusion ou de microagression liées à leur âge. Le fait que ces pratiques soient ordinaires et, la plupart du temps, non perçues comme problématiques par ceux et celles en sont à l'origine, tend à montrer leur caractère systémique. Dans de nombreux secteurs professionnels, l'idéologie de l'innovation technologique comme moteur du progrès social assimile l'expérience et le savoir-faire des personnes plus âgées à une forme d'obsolescence, en sorte que toute une série de pratiques plus ou moins discrètes de mépris et de marginalisation à leur égard semble naturelle et entraîne chez elles le sentiment de n'avoir plus leur place. L'âgisme est également bien documenté dans le monde médical, lorsque les personnes vues comme vieilles sont victimes de négligence de soin, leurs problèmes de santé étant perçus comme naturellement liés à leur âge. Dans la mesure où ces pratiques sont systémiques, elles doivent être pensées en rapport avec les institutions qui les perpétuent et les rendent possibles.

3

BG: Cette assignation à une position d'âge semble avoir des effets concrets. Devrions-nous alors cesser d'établir des catégories d'âge?

JR: Il faut évidemment interroger la division en âges lorsque celle-ci va de pair avec une hiérarchisation conduisant à reléguer et à discriminer. La partition ternaire des parcours de vie (formation, travail, retraite) doit être soumise à un questionnement critique, par exemple quand elle implique de restreindre la formation à certaines périodes de la vie ou de catégoriser comme « inactifs » les individus qui ont simplement cessé d'accomplir des activités rémunérées. Par ailleurs, nombre de seuils et de limites d'âge pourraient être abolis ou déplacés, et l'ont été parfois récemment (par exemple le droit de vote avancé à 16 ans en Autriche).

Mais l'âge est aussi une catégorie mobilisée pour organiser les politiques redistributives et des dispositifs de protection sociale – à travers le système de retraites et les allocations spécifiques pour la jeunesse ou la vieillesse. Et pour protéger les plus jeunes et les plus âgés de formes de domination exercées par des adultes dans la force de l'âge – que l'on pense aux mesures contre la maltraitance des personnes âgées ou celles contre les violences sexuelles sur mineurs, même si ces deux types de politiques sont très lacunaires. En l'état actuel des rapports sociaux, je ne vois pas comment le fait de décréter soudainement l'abolition pure et simple de la distinction d'âge dans l'action publique pourrait mettre fin aux discriminations d'âge. Sans une refonte totale de notre système juridique, cela aurait plutôt pour effet de légitimer davantage les rapports de domination liés à l'écart d'âge (par exemple un adulte contractant un mariage avec un enfant) – que cette domination soit fondée sur des différences d'expérience, de statut social, de ressource économique, de taille ou de force physique.

4

Ces tensions des politiques de l'âge qui, d'un côté, renforcent des divisions et des hiérarchies, vulnérabilisent certains groupes d'âge, et risquent de réduire les individus à leur statut d'âge et, de l'autre, les protègent en partie de formes diverses de domination des autres groupes d'âge, méritent donc d'être investiguées de manière fine. Pour ma part, je m'intéresse à la manière dont des collectifs s'emparent de cet enjeu de luttes – qu'il s'agisse de défendre la cause des enfants, des vieilles et vieux, ou de promouvoir de nouvelles formes de relations entre âges et générations.

BG: Pouvez-vous revenir plus précisément sur cette recherche ?

JR: Actuellement, je me penche sur les années 1970 tout en posant à cette décennie des questions liées à des enjeux contemporains. À cette époque, outre une politisation de l'enfance et un renouveau des réflexions sur les pédagogies alternatives, s'invente aussi une nouvelle catégorie d'action publique: celle de « troisième âge ». Or cette nouvelle politique de la vieillesse suscite à l'époque des critiques. Tout en s'adressant aux personnes âgées de toutes les classes sociales, elle contribue à promouvoir une image de « jeune senior actif » au détriment des « vieux retraités », physiquement plus altérés par leur histoire, leur parcours social et leur travail. La distinction entre le « troisième » et le « quatrième âge » qui se développe aussi à l'époque est aussi, partiellement, une distinction de classe, parce que les personnes socialement privilégiées ont plus de probabilité d'esquiver ou de retarder l'entrée dans la catégorie de « vieillesse dépendante ».

Sous prétexte de promouvoir une nouvelle vision, plus optimiste, du vieillissement, les discours qui valorisent la vieillesse dite « active » tendent à faire peser sur les épaules des individus le « vieillissement réussi » ou le « bien-vieillir »: la discipline

corporelle, le choix de l'alimentation, le fait de se maintenir en forme par des exercices sportifs et cérébraux relèveraient d'abord d'une volonté individuelle. Ces normes peuvent non seulement être culpabilisantes pour les individus qui en sont trop éloignés, mais en outre elles ne sont pas dénuées de présupposés âgistes, au sens où bien vieillir, c'est implicitement vieillir en conservant l'apparence de la jeunesse. Ces normes commencent donc à être interrogées de façon critique par des gérontologues, des psychologues et travailleurs sociaux du secteur de la vieillesse dès les années 1970.

Plus tard, à partir des années 2000, dans certains écrits anti-âgistes, on voit se développer une sorte de travail émotionnel, invitant à attribuer de nouvelles significations aux marques du vieillissement, en cherchant à s'émanciper du culte de la jeunesse et en dissociant le fait de prendre soin de soi et le fait de vouloir rester jeune. Le fait de dénoncer les visions déclinistes de la vieillesse peut ainsi être partagé à la fois par des tenants du « vieillissement réussi » et par celles et ceux qui représentent plutôt le pôle critique du militantisme anti-âgiste et qui mettent en question la dimension individualiste, jeuniste et élitiste des normes du vieillissement réussi.

BG: En effet, certains seniors revendiquent être *vieux*. Ils font le choix de ne plus être définis par les autres, mais de se réapproprier leur vieillesse. Comme vous l'expliquez, l'âge pourrait devenir une identité politique.

5

JR: Le fait que des groupes de personnes qui se définissent comme vieilles politisent ce statut est l'une des spécificités de ces dernières années. Dans les années 1970, la vieillesse est plutôt politisée par des non-vieux : des psychologues, des gérontologues, des bénévoles d'associations, des travailleurs sociaux. Car il y a un saut entre accepter sa vieillesse, redéfinir son identité sociale, et puis la politiser. Le fait de vieillir ne déclenche pas en soi une politisation de son existence ; cette politisation suppose, en général, une socialisation militante.

Il y a ainsi un effet de génération : des militantes qui, dans les années 1970, ont développé des revendications autour de la libre disposition de leur corps ou de l'autogestion ont en partie transféré ces questions en politisant la vieillesse autour de l'habitat intergénérationnel autogéré ou du droit de choisir sa mort. Tel est notamment le cas de Thérèse Clerc qui avait imaginé dans les années 2000 la maison de retraite autogérée, féministe et écologiste des babayagas à Montreuil. Elle militait depuis les années 1970 en faveur du droit à l'avortement et elle est restée militante jusqu'à sa mort en 2016. Elle insistait sur le fait que la vieillesse pouvait devenir un temps privilégié de la critique sociale, parce qu'en partie libéré du travail productif salarié et du travail reproductif. Cela fait aussi partie des enjeux politiques dans la

défense de la retraite comme temps où l'on est rémunéré en exerçant des activités non contraintes, par exemple des activités militantes.

BG: Cette dimension politique peut également se retrouver dans une approche articulant genre et âge.

JR: Oui, depuis une dizaine d'années, plusieurs associations sur l'âgisme sont portées par des femme ; des essayistes et des journalistes ont publié des livres ou créé des podcasts articulant anti-âgisme et féminisme. Dans ces publications, c'est plutôt le vieillissement au cours de la cinquantaine – par exemple la ménopause – qui est politisé, davantage que le grand âge. Dans les années 1970, Susan Sontag dénonçait le double standard du vieillissement masculin et féminin. Elle mettait en lien la disqualification érotique de la maturité féminine avec le fait qu'il est généralement plus difficile pour les hommes de dominer des femmes expérimentées que des jeunes femmes. Selon Sontag, l'idéal de séduction féminin, focalisé sur des traits physiques et psychiques attribués aux jeunes filles, peut être compris comme un effet de ce processus valorisant les relations asymétriques où c'est l'homme qui doit avoir un ascendant (un statut et un âge supérieur) sur sa partenaire. Le lien entre érotisation et domination des jeunes filles dans le cinéma français, mis récemment en lumière avec les révélations d'Adèle Haenel et de Judith Godrèche sur leur propre expérience d'actrices mineures, illustre pleinement ces analyses.

6

Au cinéma, la valorisation des jeunes filles et la dévalorisation des femmes vieillissantes doivent être pensées comme les deux faces d'une même médaille. Le cinéma survalorise les jeunes actrices au détriment de celles d'âge mûr, ce qui se traduit par des carrières féminines écourtées. Si ces faits sont documentés de longue date, ce qui est nouveau c'est le fait que les actrices elles-mêmes se mobilisent et accompagnent la production de statistiques sur les inégalités de carrières entre comédiens et comédiennes. En somme, on commence à problématiser dans le débat public diverses inégalités de genre et d'âge qui, auparavant, étaient vues à la fois comme allant de soi et n'ayant pas nécessairement de liens entre elles.

BG: Cette approche est souvent qualifiée d'intersectionnelle: il faut étudier les effets croisés, les *intersections*, des rapports sociaux d'âge, de genre, d'origine, de classe, sur le corps vieillissant.

JR: Les déterminants sociaux des inégalités d'âge et de vieillissement ont été mis en lumière bien avant le développement des approches intersectionnelles. Au 19^e siècle, des enquêtes sociales documentent les impacts de l'expérience ouvrière sur

le corps vieillissant, mais aussi de la pauvreté sur les différentiels de croissance des enfants. C'est au tournant des années 1990 que plusieurs recherches ont exploré les interactions complexes entre classe sociale, genre, trajectoire migratoire et âge.

Parler d'intersectionnalité, d'approche imbriquée, ou croisée, des rapports sociaux ne doit pas être compris comme le fait d'additionner des désavantages. Dans les expériences des individus au fil de leur parcours de vie, les différentes positions qu'ils occupent au sein des inégalités interagissent sans forcément se cumuler. Par exemple, en matière de longévité, être une femme est un avantage, malgré les discriminations genrées liées au vieillissement. Cet écart est le reflet de différences en matière de métiers exercés, de pratiques alimentaires, de rapport à l'alcool et aux pratiques à risque, des types de loisirs exercés, de suivi médical tout au long de la vie, de la place donnée aux dimensions non professionnelles de l'identité qui détermine la façon dont on va expérimenter la retraite. Bien sûr ces différences de genre varient selon les classes sociales et ne sont pas identiques d'une génération à l'autre.

Les expériences de l'avancée en âge évoluent en effet à chaque génération : les personnes de 50 ans aujourd'hui n'ont pas grand-chose en commun avec celles de leur tranche d'âge d'il y a 50 ans – la génération de leurs grands-parents – et c'est plus vrai encore pour les femmes, en relation avec la transformation continue des rapports de genre depuis l'après-guerre. Aujourd'hui, des comédiennes de 50 ans peuvent être écartées pour des rôles sur la base de leur date de naissance, mais lorsqu'elles se présentent en chair et en os à des castings où l'on cherche des cinquantenaires, il n'est pas rare qu'elles soient écartées parce qu'elles sembleraient « trop jeunes » pour le rôle ; c'est comme s'il y avait une forme d'anachronisme dans la représentation des âges de la vie et que « la femme de 50 ans » qui est dans nos têtes, ou en tous cas dans celles des directeurs de castings, était d'un autre temps.

Cela montre l'importance de comprendre le caractère historiquement situé de nos représentations du vieillissement et de la vieillesse ; mais aussi de s'interroger sur nos propres prénotions et préjugés lorsque, face à des personnes avec qui on entre en relation, on nourrit des attentes liées à leur âge qui limitent leurs possibilités d'agir.

III. CONCLUSION

Voilà que se clôture notre conversation avec Juliette Rennes. Dans la troisième et dernière partie de cette analyse, nous allons revenir sur l'approche intersectionnelle adoptée par la sociologue, en montrant en quoi ce concept nous semble fécond pour le travail mené par les associations d'éducation permanente. Le vieillissement n'est pas seulement un processus psychologique et physiologique, mais consiste en un phénomène profondément ancré dans la société – c'est-à-dire dans des contextes spécifiques qui déterminent les vécus individuels et collectifs. L'approche intersectionnelle, telle que présentée dans cette analyse, permet d'examiner comment les inégalités influencent les expériences du vieillissement.

8 Cette rencontre avec la sociologue Juliette Rennes a offert une perspective riche et nuancée sur le vieillissement, en insistant sur l'importance d'une approche intersectionnelle pour comprendre les diverses expériences et significations du vieillissement. Celle-ci permet de comprendre comment les différents rapports sociaux – âge, genre, classe, origine – se croisent et interagissent pour façonner la manière dont nous éprouvons le monde social. Mobilisée par l'éducation permanente, cette approche peut offrir une meilleure compréhension des dynamiques complexes du processus du vieillissement, participant à encourager des actions concrètes pour une société plus inclusive. Suivant cette logique d'actions, nos tables de réflexions qui se sont déroulées dans le cadre du projet *Corps Accord* ont donné lieu à une exposition à Rochefort (et prochainement à Beauraing) de photo-montages réalisés par les seniors. Elle met en avant une forme de politisation de la vieillesse par des groupes de personnes âgées, en particulier des femmes, qui cherchent à se réapproprier leur identité et à revendiquer leurs droits.

« Ma vie n'a pas été rose depuis ma naissance. Je suis dans l'acceptation de ce que je vis, de ce que je deviens. Physiquement, je me sens mieux qu'avant. »

Une participante du projet *Corps Accord* à Beauraing

OUVRONS LE DÉBAT

Les politiques catégorielles, malgré les critiques qu'elles suscitent, maintiennent une distinction nette entre les vieillesse. Cette segmentation n'est pas sans conséquences. Elle engendre un bouleversement. Elle tend à percevoir le vieillissement sous un angle purement chronologique, cherchant à séparer, chez les individus et selon leur âge, le rapport au vieillissement. Ainsi, progressivement, à travers des politiques assistantielles de la vieillesse, la catégorisation par l'âge s'est transformée en une discrimination sociale par l'âge. Ces multiples discriminations se manifestent aujourd'hui par un conglomérat de représentations sociales d'une «vieillesse problème», assimilée à la grande dépendance, devenant ainsi la cible d'actions spécifiques à mener. Comment les politiques publiques peuvent-elles mieux intégrer une approche intersectionnelle pour lutter contre les discriminations liées à l'âge ?

POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez ici quelques-unes des publications de la sociologue Juliette Rennes :

- Rennes, Juliette. 2019. «Déplier la catégorie d'âge. Âge civil, étape de la vie et vieillissement corporel dans les préjugés liés à l'âge», *Revue française de sociologie*, n°60/2, p.257-284
- Rennes, Juliette. 2020. «Conceptualiser l'âgisme à partir du sexisme et du racisme. Le caractère heuristique d'un cadre d'analyse commun et ses limites», *Revue française de science politique*, n°70, vol.6, p. 725-745.
- Rennes, Juliette. 2020. «Explorations féministes de l'avancée en âge», *La Revue des droits de l'homme* n°17.

9

POUR NOUS SUIVRE

<https://www.ago-asbl.be/> et également sur Facebook

POUR NOUS CONTACTER

Adresse : Rue de Livourne, 25- 1050 Bruxelles

Téléphone : 02/ 538 10 48

Courriel : info@ago-asbl.be

ANALYSE RÉDIGÉE ET MISE EN PAGE PAR

Marin Buyse et Bertrand Gevert

AVEC LE SOUTIEN DE

